

Formation des membres du CHSCT (- de 300)

Cette formation permet aux membres du CHSCT de :

- ▶ Se situer en tant que membre CHSCT, dans le CHSCT, dans l'entreprise
- ▶ Comprendre le fonctionnement du CHSCT et s'organiser dans l'action
- ▶ Dialoguer de manière constructive dans les groupes de travail
- ▶ Appréhender et analyser la problématique des conditions de travail

Public

Membres de CHSCT
(Elus et Président(e))

Durée

3 jours

Méthode pédagogique

Les moyens pédagogiques proposés sont de type interactif sur le mode participatif :

- ▶ Apports théoriques
- ▶ Ateliers, travaux de groupe à partir d'études de cas issus de leur pratique
- ▶ Elaboration de documents

Programme

- ▶ **La sécurité** : Les enjeux humains, économiques et juridiques
- ▶ **Fonctionnement, rôle et missions du CHSCT**
 - » Principaux textes législatifs et réglementaires
 - » Composition, organisation et moyens
 - » Le CHSCT : une voie de communication
 - » Les missions de contrôle et de suivi
- ▶ **Connaître et « utiliser » les partenaires du CHSCT**
 - » Les organismes institutionnels
 - » Les autres conseils
- ▶ **Mieux appréhender l'hygiène, la sécurité et les accidents du travail**
 - » Principales définitions
 - » Rappel sur les conséquences financières et juridiques
 - » La pluricausalité
 - » La différence entre fait et jugement
- ▶ **Mener efficacement son rôle d'élu**
 - » Un métier et des compétences
 - » Son rôle dans la structure
- ▶ **Analyse des conditions de travail et prévention des risques**
 - » Principes généraux de prévention
 - » Les outils pour une action efficace
 - » Distinguer le travail prescrit du travail réel
 - » Les actions de prévention : recherche, priorisation et construction du plan d'action